

Zitiervorschlag: Laurent Angliviel de la Beaumelle (Hrsg.): "Amusement XLII.", in: *La Spectatrice danoise*, Vol.1\042 (1749), S. 368-370, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4223

Ebene 1 »

AMUSEMENT XLII.

Ebene 2 » Ebene 3 » **Brief/Leserbrief** » MADAME LA Spectatrice !

« PERmettés mois de Vous apprendre, que Vos Feuilles ont passé jusqu'à Delmenhorst. Je les lis régulièrement à une Cotterie de Dames aussi spirituelles qu'aimables. Quelquefois elles sont vivement piquées contre vous : « Est-il possibles, disent elles, qu'une Femme pense si mal de son sexe ; & qu'Aspasie, qui devoit en justifier les défauts ou du moins les colorer, prenne à tache de les exagérer par de continuelles hiperboles ? » Elles croioient trouver en vous une Panégiriste, elles n'y trouvent pas même une Avocate. Je prends plaisir à les mettre sur ce chapitre. Tandis qu'elles font leurs doléances, je fais deux tours dans la Chambre : A la faveur de cette distraction simulée, je leur dérobe à peu près les mêmes aveux que Vous faites : Mais c'est précisément alors qu'elles crient le plus contre Vous. En ce moment, si elles vous tenoient, je pense, qu'elles feroient de vous le second Tome d'Orphée.

Je sai les radourcir, en leur insinuant, qu'Aspasie fait au moins honneur à son sexe ; & que votre exemple prouve, que l'erudition n'est pas l'appanage des hommes seuls, & que l'esprit solide & brillant tombe aussi facilement en quenouille, que les Couronnes mêmes. C'est ainsi que je fais votre paix. Ce soin désintéressé ne me vaudra-t'il pas une petite place dans vos Feuilles ? J'ai une difficulté à proposer au Public.

Quelles sont les raisons, qui ont engagé les Savans de Copenhague à retarder jusqu'à cette année 1749 le troisième Jubilé du glorieux avènement de la Maison d'Oldembourg à la Couronne ? Nous les ignorons ici ; ou pour mieux dire, nous ne nous paions pas de celles qu'on nous débite.

On nous dit, que Chrétien I. ne fut sacré qu'en 1749 & de là, on conclut sans doute, qu'il n'a commencé à [369] régner que dès cette-année : Mais n'est-ce pas dire, que l'exercice de l'autorité suprême, & conséquemment l'Epoque de Règne dépendent du sacre ? Et le dire, n'est-ce pas faire main basse sur le sentiment universellement recû & appuié de l'Histoire & du Droit Naturel, qui nous apprenneut <sic>, que l'autorité Roiale, à moins de quelque stipulation expresse, émane, dans les Roiaumes Electifs, tel qu'étoit alors le Dannemarc, de l'élection des Etats ou du Peuple. Or il est constant, & démontré (*1), que Chrétien I. fut élu & universellement reconnu Roi de Dannemarc, en 1448. Donc lad. Année est la véritable & seule époque de son Regne. Donc l'année 1748 etoit celle qui devoit être consacrée au Jubilé. L'Hypothese de ceux, qui ne dattent le commencement d'un Règne que du jour du sacre, a de grands défauts. 1° Elle est directement contraire à l'usage de tous les Roïaumes de la Chrétienté. 2° Elle heurte de front la fameuse convention entre l'Empereur Othon le Grand & le Pape :Leon VIII. 3° Elle empiète, dans les Roïaumes Electifs, sur les droits du Peuple ; & dans les Roiaumes Héréditaires, sur les droits des Souverains. 4° Elle peut jeter de l'obscurité sur la Chronologie. En un mot, elle n'est bonne, qu'à étendre les pieuses prétentions du Clergé ambitieux, qui a, quelquefois, dans le bonvieux tems, voulu faire dépendre de cette Cérémonie l'autorité Roiale.

Mais, dit-on on, fait d'une pierre deux coups ; en préférant l'année du sacre, on réunit & le Jubilé de Dannemarc & le Jubilé de Norwège.

Ce prétexte tombe sous le poids de sa contradiction. Ceux qui l'ont imaginé, que répondront-ils, quand on leur dira ? Messieurs ! Vous dites OUI & NON dans la même proposition. Vous établissés la Jubilé de Dannemarc sur l'année [370] du sacre ; & puis, vous fondés les Jublié de Norwège sur l'année de l'election : Car Chretien I. ne fut élu qu'en 1449. Roi de la Patrie Méridionale de la Norwège, la Septentrionale aiant adhéré à Charles Cnutson

¹ (*) *Voies entrautres* Hamelman ☞ Hvitfelt.

de Suède, jusqu'en 1460. que le Premier fut couronné à Dronthem. Voilà deux Epoques distinctes. Pourquoi n'en faites-vous qu'une ? Pourquoi donnés-vous la préférence à l'année de l'Election, après l'avoir rejetée ? Soiez au moins d'accord avec vous-mêmes.

Je n'ignore pas, que pour colorer cette contradiction palpable, on dit, que feu M. Gram a avancé, qu'en l'an 1449 Chretien I. fut couronné à Copenhague Roi de Dannemarc & de Norwège. Mais j'en appelle comme d'abus. On a beau dire. Ceux, qui ont connu ce savant <sic> homme savent, qu'il étoit incapable de mettre en avant un tel paradoxe.

J'aicru <sic>, Madame, que cet Anachronisme volontaire seroit un objet digne de votre Plume. Je vous prie d'excuser la rudesse de mon stile campagnard, & la longueur de cette lettre. Si je me suis emporté contre le calcul des Sçavans de Copenhague, attribués-le à un zèle Patriotique. Nous sommes si fiers, nous autres Delmenhorstois, d'avoir donné au Dannemarc, l'Auguste Maison Régnante, que ne pouvons souffrir patiemment la moindre erreur, qui la concerne, &c. »

Je Suis &c.
De S - - - ce 22 Fevrier.

LOÛIS ANTOINE DE * * * « Brief/Leserbrief » « Ebene 3

Metatextualität » Je n'ai pas le tems de m'éclaircir de tous les faits avancés dans cette Lettre. En les supposant vrais, il est, ce me semble, incontestable, qu'à la rigueur, le Jubilé devoit avoir été célébré l'année passée. Du reste, la chose me paroît assés indifférente. Une année plutot ou plutard, qu'importe dans le fonds ? Ajoutés à cela qu'il n'y a pas le petit mot à dire, puisque la Cour le veut ainsi. « **Metatextualität**

Zitat/Motto » *Le meilleur est toujours de suivre*
Le prône de notre Curè. « **Zitat/Motto** » « Ebene 2 » « Ebene 1